

Domainaine Public DP

JAA 1002 Lausanne

23 janvier 1997 - n° 1285
Hebdomadaire romand
Trente-quatrième année

La Suisse qui rit, la Suisse qui pleure

LA SUISSE QUI rit. Celle des entreprises cotées en bourse qui ont distribué 8 milliards de dividendes l'an passé et celle des actionnaires qui en ont bénéficié. Huit milliards, c'est deux fois plus qu'il y a dix ans, presque le quadruple par rapport à 1982. Celle des fleurons de l'économie helvétique - chimie, banques, assurances - qui renforcent leur position sur le marché mondial et dégagent de respectables profits malgré la conjoncture morose. Car c'est bien grâce à la bonne marche de ses affaires sur le marché mondial que la Suisse peut rire.

La Suisse qui pleure. Celle des chômeurs dont le taux vient d'atteindre un nouveau record, très provisoire selon les prévisions. Celle des salariés dont le revenu disponible stagne voire recule. Celle des travailleurs et des travailleuses qui ne peuvent plus vivre de leur seul salaire et doivent recourir à l'aide sociale. Celle des collectivités publiques, rongées par les déficits budgétaires et qui réduisent leurs dépenses au moment même où croît le nombre des plus démunis.

Entre les rires et les pleurs, le lien est étroit. Le bonheur des uns - efficacité économique et rentabilité accrues - doit pour beaucoup aux restructurations, aux rationalisations, donc en partie aux suppressions d'emplois et à une politique salariale marquée au sceau de l'austérité. L'efficacité économique n'est plus garante de l'efficacité sociale. D'où le malheur des autres. En l'absence de croissance, nous découvrons que tout le monde ne peut être gagnant. Comme le rappelle l'économiste saint-gallois Mathias Binswanger (*Die Weltwoche*, 16 janvier 1997), l'économie devient un jeu à somme nulle: ce que gagnent les uns est perdu pour les autres.

D'où l'espoir mis de tous côtés dans un retour de la croissance, ce lubrifiant qu'on croit indispensable aux sociétés modernes. Pour les libéraux, il suffit de desserrer l'étau légal et réglementaire et de réduire la pression fiscale pour que la machine redémarre. A

gauche et même au centre, Keynes est appelé à la rescousse: à l'Etat de forcer sur la dépense et d'initier des grands travaux pour amorcer la relance.

Ces deux modèles sont loin de convaincre. Le dynamisme économique des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne se paie au prix fort de l'injustice et de l'instabilité sociales. Quant au volontarisme keynésien et aux investissements dans les infrastructures, on voit mal en quoi ils peuvent favoriser l'adaptation de nos structures économiques à une société de l'information.

En réalité, croissance revenue ou non, nous manquons aujourd'hui, parce que le travail se fait moins abondant, des mécanismes garantissant une plus juste distribution de la richesse produite entre les salariés et les actionnaires. Le marché du travail où les demandeurs d'emploi sont en sur-nombre ne permet plus cet ajustement. Les détenteurs du capital en profitent pour rafler la mise. Mais

En réalité, croissance revenue ou non, nous manquons aujourd'hui des mécanismes garantissant une plus juste distribution de la richesse

cette évolution n'est pas fatale. Pour la contrer, il faut un projet concret et la volonté politique de le réaliser. Dès lors, pourquoi ne pas réactualiser la vieille idée de l'épargne négociée que *Domaine public* développait il y a bientôt trente ans. L'idée est simple: il s'agit de faire profiter les salariés

de la plus-value créée par les entreprises, cette plus-value qui se traduit par la hausse du cours des actions. Concrètement, nous préconisons un fonds syndical de placement au niveau national, chargé de gérer ces nouveaux droits de propriété des travailleurs.

Par l'intermédiaire de ce fonds, les salariés ne se verraient pas seulement garantir une juste part de la richesse qu'ils contribuent à produire. Ils acquerraient un droit de regard sur la marche des entreprises, le droit de participer à la grande négociation qui détermine la place respective du travail et du capital. Une négociation dont ils sont aujourd'hui exclus. JD

Le post partum des électeurs vaudois

Tels les rescapés du Vendée Globe, les socialistes avaient la mine heureuse de ceux qui eurent peur de sombrer dans les flots et les radicaux la mine plutôt grise en voyant leur «victoire» usurpée. Les perdants sont donc quelque fois gagnants quand la victoire est inespérée.

QUI EÛT CRU qu'un jour, dans ce canton, la prétention des radicaux à deux sièges au gouvernement serait contestée? Si nous avions pu penser que l'élection de Joseph Zisyadis ce printemps était un accident, ou une illusion d'optique avec effet grossissant sur les nouveaux rapports de force politique dans ce canton, le bon score du candidat Pierre-Yves Maillard montre qu'on passe néanmoins de l'exception à la tendance.

Si l'on analyse les résultats par district, ceux-ci ne révèlent pas forcément un net virage à gauche, qui pourrait faire basculer le Grand Conseil lors des prochaines élections de 98; ils laissent néanmoins entrevoir, sous l'œil un peu ébahi du landerneau politique, un Vaudois qui ne se fie plus aux repères politiques traditionnels. A travers les élections de ce week end se profile un électorat beaucoup plus mouvant qu'auparavant.

Remparts assiégés

Les villes votent en partie à gauche, mais la tendance dans les campagnes devient plus floue. Les fiefs partisans ne sont plus des forteresses imprenables. L'angoisse devant l'avenir, l'instabilité croissante du monde du travail, ne touchent donc pas seulement les villes, mais s'insinuent aussi dans les campagnes. Ainsi dans le district de Moudon fief de l'UDC, des villages tels Peyres-Possens ont réservé leurs voix au socialiste Maillard ou se sont abstenus (57,9% pour Maillard, 42,1% pour Maurer, mais un taux de participation infime). Même résultat à Denezzy ou à Lucens: majorité pour le socialiste, mais peu de votants.

La configuration changeante de l'échiquier politique oblige ainsi les partis à traquer l'électorat urbain et paysan, avec d'autant plus d'empressement qu'ils le sentent s'éloigner, à se rapprocher d'autant plus de la société qu'ils sont censés représenter qu'elle devient indéchiffrable. Rencontrer les citoyens et les citoyennes, «être à l'écoute des préoccupations des gens» fut le mot d'ordre du débat qui opposa les candidats, le seul programme de la radicale Jacqueline Maurer et la méthode la plus profitable envisagée par

le candidat Maillard pour présenter son programme et ses idées.

Il est évident que l'électorat absent inquiète plus que l'électorat mouvant. Cette constellation éparse et invisible tenait la vedette des commentaires de la presse. Bien sûr, les candidats en lice n'étaient pas très connus de la population vaudoise, l'importance du scrutin n'était pas très bien perçue, aucun enjeu fédéral n'accompagnait la votation cantonale. Mais l'absentéisme résulte aussi de la fragmentation des alliances traditionnelles. La plate-forme signée in extremis par les libéraux et les radicaux ne parvient pas à occulter les ambitions des uns et des autres. La gourmandise des libéraux, alléchés par l'affaiblissement du grand vieux parti, leur ambition d'occuper deux sièges au gouvernement n'ont d'égales que celles de l'UDC de retrouver le sien. Le caractère paratonnerre de la plate-forme de l'Entente a certainement repercuté ses tensions jusque dans les campagnes, au cœur du canton. Quant aux socialistes, ils n'ont pas fait leur plein de voix, sans doute les doutes de certains militants à participer à cette élection ont pesé dans la balance.

Enjeux fiscaux

Reste à savoir si le deuxième tour va réveiller l'intérêt des Vaudois et des Vaudoises. Pierre-Yves Maillard, fort du soutien de toute la gauche et des écologistes, reconduit à l'unanimité par son comité cantonal va continuer d'être le porte-parole du programme de son parti: entre autres, la défense de la réforme fiscale, la mise en application d'une nouvelle péréquation intercommunale, la révision de la Constitution, la diminution du temps de travail dans la fonction publique. Quant aux radicaux, ils vont tenter de retrouver les voix UDC et surtout de ne pas perdre celles des libéraux. La campagne pour la réforme fiscale vient de commencer; la plate-forme des deux partis de droite résistera-t-elle jusqu'au 2 février aux coups de butoir des référendaires? Ainsi, un des mérites de cette élection complémentaire sera de faire sortir les partis politiques du bois pour qu'ils débattent d'un enjeu primordial pour le canton: la votation du 2 mars sur la réforme fiscale. gs

La relance en 1975 entre inflation et chômage

Domaine Public avait suggéré qu'il serait possible de mettre au centre d'un programme de relance la rénovation du vaste parc immobilier, construit en pleine surchauffe dans les années 60, arrivé à l'âge de l'entretien lourd.

UNE MESURE DE rénovation du parc immobilier aurait un double effet multiplicateur: par la diversité des corps de métier touchés, par l'importance des investissements mis en mouvement. Un lecteur nous a rappelé qu'en 1975 le logement figurait en bonne place dans le programme de relance de l'époque. Raison d'un retour en arrière.

1975: inflation et récession, simultanément

La crise de 75 fut brutale, profonde, mais conjoncturelle. Le PIB recula nettement (-0,7%), et même de manière spectaculaire si l'on calcule en francs constants; -6,7%. L'emploi chuta: 250000 postes de travail disparurent. Le premier choc pétrolier avait frappé de plein fouet une économie en expansion débridée. A la différence de la stagnation actuelle, on vivait, en 75, simultanément une inflation forte (8%) et une récession. D'où l'invention d'un mot nouveau pour caractériser ce phénomène: la stagflation. Les pouvoirs publics devaient donc se battre sur deux fronts: contre le renchérissement et pour l'emploi. En revanche

Effet multiplicateur de 1 à 20

EN 1975, LA Confédération engage 70 millions dans la rénovation de logements. Il s'agit avant tout de restaurer le parc qui n'a pas atteint le standard de confort devenu courant à cette époque. En jouant sur les prêts pour plus de la moitié de la somme mise à disposition, sur le cautionnement et sur le subventionnement, un volume de construction de 260 millions fut libéré. Soit presque 4 fois le crédit fédéral engagé. Mais si l'on tient compte seulement de la mise à fonds perdu de la Confédération, l'effet multiplicateur est de 1 à 20.

deux paramètres intervenaient de la même manière qu'aujourd'hui: un franc suisse trop fort et des finances publiques en mal d'assainissement.

Une intervention acceptée à l'unanimité

Ce qui peut nous intéresser aujourd'hui, c'est la manière dont la classe politique réagit alors. Elle le fit avec promptitude. Qu'on en juge par cette chronologie!

Mi-avril 75: accord entre les partenaires sociaux.

30 avril 75: Message du Conseil fédéral relatif à des mesures visant à combattre le fléchissement de l'emploi et des revenus

Juin 75: adoption du message par les deux Chambres

Le programme mis sur pied est simple. La Confédération, malgré ses déficits lourds, engage, avec les régies fédérales, 200 millions d'investissements supplémentaires; en partenariat avec les cantons et communes: 600 millions; en faveur du logement: 70 millions pouvant générer 260 millions de travaux. Le tout représente 1,1 milliard, soit le vingtième du volume de construction annuel.

Ce qui frappe, outre la rapidité de la décision, c'est l'unanimité de la classe politique. Les plus extrêmes (Muret pour le Parti du travail ou certains radicaux libéraux) doutent de l'efficacité des mesures. Mais ils pensent, selon la formule du *Bulletin patronal* de l'époque, que cela soutiendra au moins le moral si ce n'est l'économie. Le titre du Message: combattre «le fléchissement des revenus» n'est pas remis en cause. Schwarzenbach qui intervient longuement dans le débat ne tient pas, contrairement à Blocher aujourd'hui, un discours de libéralisme pur et dur. Au contraire, il demande une protection pour les locataires des logements rénovés contre des hausses ou des congédiements. Le Fribourgeois Dreyer réfute d'une formule simple les critiques libérales, tenues par des tenants

et aboutissants d'une Suisse si cartellisée: «Il y a beaucoup de gens parmi nous qui sont libéraux au nom de leurs principes et dirigistes au nom de leur intérêt». Mais en fin de compte, ce qui impressionne, c'est l'unanimité des votants dans les deux Chambres. Rapidité et décision.

Aujourd'hui, où les problèmes ne sont pas identiques, il y a un accord assez large pour souhaiter une relance corrigeant, au moins, l'aspect conjoncturel de la crise. Un sommet social a eu lieu avant Noël. Delamuraz consulte, ce mois, les cantons. La suite révélera-t-elle le même tempo, la même détermination, la même unanimité qu'en 1975? Ce serait pourtant la condition d'un succès psychologique et peut-être économique. ag

Jadis l'enfance

«**A**VANT LE XIX^e siècle, le sentiment de l'enfance est tout autre qu'aujourd'hui. La maladie, la mort fréquente, la précarité de la situation matérielle ainsi que la manière d'appréhender les rapports sociaux font qu'on donne un traitement tout à fait étonnant, pour les yeux d'aujourd'hui, aux enfants «malheureux».

La pratique de l'exposition publique, de la mise aux enchères des pauvres (enfants abandonnés et vieillards) dans les communes est encore courante au XIX^e siècle. Selon l'enquête sur le paupérisme dans le canton de Vaud de 1840, les enfants assistés sont mis aux enchères dans 175 communes du canton. C'est à la personne qui en demande le moindre prix de pension (adjudication au rabais) que l'enfant ou le vieillard est confié. La pratique a subsisté jusqu'au début de ce siècle.»

Jean-Pierre Tabin, *Bénévolat et Etat social*, EESP, Lausanne, 1996

Il n'est nul besoin de tirer sur les vieux

Il faut décidément se méfier des idées reçues: le parallélisme entre le vieillissement de la population et les coûts de la santé se révèle infondé. Démonstration.

IL EST COURANT de mettre en relation le vieillissement de la population et l'explosion des coûts de la santé. A l'analyse, l'équation se révèle pourtant fautive, comme le montrent deux chercheurs de l'Université de Zurich, dans le cadre d'un programme de recherche sur le vieillissement.

Tout d'abord, deux faits qui ne prêtent pas à contestation. Avec l'âge, le coût des soins médicaux croît. Selon les statistiques d'une grande caisse-maladie suisse, en 1993 le coût moyen annuel pour un octogénaire se montait à 4 000 francs environ contre près de 800 francs pour une personne de 30 ans. Vu le recul de la natalité et en l'absence d'une forte immigration, la part de la population âgée va augmenter.

Un impact marginal sur le coût total de la santé

Mais il faut veiller à ne pas tirer des conclusions hâtives à partir de ces deux constats. Les prévisions indiquent que, pour les personnes de 80 ans et plus, les coûts de la santé vont plus que doubler. Mais comme cette catégorie de patients reste peu nombreuse comparée à la population totale, ces coûts n'auront qu'un impact marginal sur le coût total de la santé.

Par ailleurs une analyse statistique détaillée montre que l'âge n'est pas un facteur explicatif du coût médical,

mais bien la proximité du décès, quel que soit l'âge du patient. Or le vieillissement de la population ne va pas provoquer une augmentation du nombre des décès, il va reculer l'échéance ultime.

En d'autres termes, d'ici trente ou quarante ans, il est probable que la plus grande proportion des personnes en fin de vie se trouvera parmi les nonagénaires et plus parmi les octogénaires.

Chercher ailleurs les raisons de la dérive financière

Ces précisions ne sont pas sans importance pour la politique de la santé. Si le vieillissement de la population ne conduit pas à une augmentation des coûts médicaux, il faut chercher ailleurs les raisons de la dérive financière du système de santé. Parmi des facteurs qui sont eux maîtrisables, comme les défaillances des mécanismes de régulation du secteur de la santé, la position dominante de certains acteurs, l'absence d'incitations à un comportement moins dispendieux en matière de soins.

jd
L'étude a été effectuée par Peter Zweifel, professeur d'économie et Stefan Felder, privat-docent, tous deux de l'Université de Zurich. Elle va paraître sous peu aux éditions Paul Haupt à Berne.

ASSURANCE-MALADIE

Pour des franchises liées au revenu et des cotisations égales

LE PARTI SOCIALISTE a repris la proposition défendue par DP de lier la franchise au revenu. Bref rappel de la justification de cette réforme.

- L'assurance maladie a pour but de protéger chacun contre les conséquences économiques lourdes de la maladie.

- Selon son revenu, chacun peut prendre à sa charge les premiers coûts sans être déstabilisé dans son train de vie. La franchise doit être faible pour les bas revenus, relativement élevée,

par exemple 1 200-1 500 francs, pour les hauts revenus.

- La liberté de franchise entraîne aujourd'hui un abaissement des cotisations; elle favorise les milieux aisés; elle est antisociale.

- Une franchise proportionnelle au revenu devrait correspondre à une cotisation égale pour tous.

Une telle solution serait équitable, sans être spoliatrice. Elle a été présentée au Conseil national par Franco Cavalli, sous forme de postulat. *ag*

Le chômage: plutôt stress ou plutôt challenge?

Le chômage met la santé en danger; d'une part, la perte de revenu oblige à abandonner des soins (dentaires, par exemple), d'autre part, et c'est plus grave, la perte d'emploi est perçue et traitée comme invalidante. Il faut à la fois mieux prendre en charge les problèmes de santé des chômeurs et se demander si l'on ne médicalise pas un problème social.

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE médecine sociale et préventive de Lausanne a rassemblé dans une revue des études portant sur la santé des chômeurs, rendue publique dans le *Journal de Genève (JdG)*, 14.1.97. En effet, tous les maux qui peuvent nous affecter trouvent un terrain fertile dans la population des chômeurs. Augmentation de la fréquence des maladies chroniques, ulcères, troubles psychiques, dépression, suicide, bref, le taux de mortalité est plus élevé parmi les chômeurs que dans la population générale; une étude italienne (portant sur les années 1981-1985) fait état d'un taux de mortalité parmi les chômeurs masculins deux fois supérieur à celui du reste de la population. Trois fois plus de maladies chroniques, durée des ulcères multipliée par dix, voilà encore des effets de la perte d'emploi.

Mais tout cela à vrai dire ne nous surprend guère, et apparaît comme une illustration supplémentaire du

constat que ces recherches sont un effort coûteux pour illustrer l'adage «mieux vaut être riche et en bonne santé que pauvre et malade».

Moins de meurtres et mortalité inférieure

En réalité, il n'en est rien, car le jour même où le *JdG* répercutait l'étude, paraissait – par agence Reuter interposée – une étude américaine aux résultats paradoxaux. L'étude de Christopher Ruhm, professeur d'économie à l'Université de Caroline du Nord, Greensboro, qui rassemble des données américaines de 1972 à 1991, suggère que, pour chaque montée d'un point du taux de chômage, celui de la mortalité totale est réduit d'un demi-point, l'impact le plus fort étant sur les individus jeunes (20-44 ans), où la mortalité est abaissée de 1,3%. L'augmentation du chômage réduit en particulier les meurtres, les accidents de voiture, les affections du foie (!), et dans une moindre mesure les affections cardiaques et les cancers. L'exception – rejoignant par là les données de l'étude vaudoise – c'est le suicide, puisque chaque augmentation d'un point du chômage fait augmenter le taux de suicide de 0.7 point. Le chômage semble donner aux individus plus de temps pour des exercices physiques et pour préparer de bons repas. Ceux qui perdent un petit boulot, où l'employeur ne fournit pas d'assurance maladie, deviennent éligibles pour Medicaid (l'assurance maladie fédérale) et peuvent recourir de nouveau aux médecins. En bref, une récession est un *adaptive challenge*, un défi pour les gens à s'adapter à de nouvelles conditions.

Optimisme américain et morosité helvétique

On peut être tenté de renvoyer les deux études dos à dos: il n'y a pas de

relation claire entre chômage et santé. Ou faire pencher la balance en faveur de la première, qui est une compilation (critique, espérons-le) de nombreuses études allant dans le même sens et qui ne s'en tient pas qu'au taux de mortalité: oui, le chômage met la santé en danger. Ou admettre paradoxalement que les deux études sont «vraies» en même temps; elle reflètent l'optimisme viscéral américain et la morosité helvétique; chez nous, le chômeur est classé, par lui et par la société, dans les mal portants. D'après Jean-Marc Fischer, psychiatre à Genève essayant d'expliquer l'explosion des consultations psychiatriques dans le canton (*JdG* 20.1.97), il y a un effet tache d'huile: ceux qui perdent leur emploi, ceux qui craignent de le perdre, les proches de personnes en situation précaire et même ceux qui ont échappé au licenciement, tous ceux-là créent une clientèle d'anxieux et de stressés permanents.

Les échecs du politique et le médical

On voit apparaître le «syndrome douloureux somatoforme persistant» – douleur persistante, ubiquitaire, prolongée, accompagnée d'un sentiment de détresse – qui a déjà envoyé plusieurs milliers de Suisses à l'Assurance Invalidité (*JdG* 17.1.97). Entre 1982 et 1996, le nombre de personnes bénéficiant d'une rente AI a augmenté de 60% et un gros tiers des maladies invalidantes ont des causes psychiatriques. La mise à l'AI n'est-elle pas une solution de facilité? On contraint des individus à endosser un diagnostic psychiatrique – même vague – pour qu'ils puissent continuer à obtenir des ressources financières; le politique décharge sur le médical ses échecs, échec du travail pour tous, de la réduction du temps de travail, de son réaménagement, et échec de la prise en charge «dans la dignité» des chômeurs. *ge*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Claude Pahud (*cp*)

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (*ge*)

André Gavillet (*ag*)

Yvette Jaggi (*yj*)

Jérôme Meizoz

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Composition et maquette:

Claude Pahud, Françoise Gavillet,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

Manipulation génétique

Les débats sur le génie génétique ne sont pas clos. Une occasion offerte par un lecteur pour revenir sur une conférence donnée par le Dr Weissmann, un des grands généticiens de Suisse.

VENDREDI 22.11.96, UNI 2, Genève, 18h 30. L'auditoire Jean Piaget est comble. Le modérateur ouvre le dernier des cinq colloques VIE + LONGÉVITÉ. Il présente le sujet du jour «Les maladies à prions» et donne la parole au Dr Weissmann, un des grands généticiens de Suisse.

Outil idéal pour la recherche

Pour pouvoir traiter le sujet scientifique sans arrière-pensée, le Dr. Weissmann liquide d'emblée la question politique. Il ne comprend pas l'initiative de la Protection génétique, même s'il admet que les pouvoirs du génie génétique puissent faire peur à la population. Il souhaite ardemment que l'initiative soit refusée. Les animaux transgéniques sont l'outil idéal de la recherche scientifique. Les interdire revient presque à interdire la recherche. Ce qui signifierait selon lui la fuite des cerveaux, la délocalisation des laboratoires, une catastrophe scientifique et économique pour le pays.

Après cette entrée de militant politique, il retrouve la probité et la sobriété scientifiques pour développer son sujet. Weissmann raconte comment ses collaborateurs et lui ont donné jour à une souris transgénique dépourvue du gène du prion, et donc de prions. Elle leur a déjà appris deux choses: a) bien qu'incomplète, elle a une santé magnifique. b) la réinoculation de gènes du prion la rend d'autant plus fragile et malade que ces gènes sont nombreux (mais, à ma souvenance, Weissmann n'a pas dit la cause de ces troubles: prions sains, prions malades ou autre cause ? (...))

Habilité du vivant

Dans cette causerie, j'ai été sensible à l'honnêteté du savant, qui s'est refusé à faire miroiter des miracles, mais a au contraire souligné que la recherche ne conduisait qu'à des hypothèses, jamais à des certitudes. S'il n'a pas rappelé à quel point il est hasardeux d'extrapoler à l'homme les résultats obtenus sur la souris (non naturelle par-dessus le marché), il a par contre insisté sur les redondances des systèmes vivants. L'absence d'un gène peut souvent être compensée par l'alliance de plusieurs gènes qui reconstituent des mécanismes de substitution, si bien que le fait expérimental et son explication restent toujours sujet à caution.

On voit le résultat, mais on ne sait pas par quelle voie il fut atteint. (...)

Ceci dit, le Dr. Weissmann espère que sa souris transgénique facilitera l'étude et le développement non pas de vaccins, mais de médicaments supprimeurs qui inhiberaient la multiplication des prions ou leur transformation de prion sain en prion pathogène. Peut-être pourrait-elle faciliter aussi la création de tests de dépistage qui, selon Weissmann, ne seront jamais fiables à 100%.(...)

lürg Barblan, Lutr.

(Re)Lus

DE NOS JOURS, la plus petite ethnologie, existante ou disparue, est répertoriée. Mais l'Autre s'est diversifié, c'est aussi le vieux, le jeune, le fou, le drogué, l'homosexuel, le voisin... à tel point que nous devenons ou deviendrons tous des Autres, au moins à temps partiel.

Il est alors important de se retourner sur le moment où le pied se pose sur un rivage inconnu peuplé d'êtres radicalement étranges.

Todorov se pose d'étonnantes questions:

- Comment Christophe Colomb faisait-il la différence entre un Indien et un perroquet?

- Moctezuma aurait-il été vaincu par Cortés s'il avait été permis aux Aztèques de mentir?

- Le christianisme, religion universaliste donc intolérante, n'était-il pas une arme aussi redoutable que les fusils?

Todorov définit les types de communication des Indiens et des Occidentaux. Les premiers favorisent l'échange avec le monde; les seconds celui entre les hommes. Conclusion: les deux sont nécessaires; et ce que l'on gagne sur un plan, on le perd sur un autre.

Redécouvrant les découvertes l'auteur nous expose au fond «c qui risque de se produire si l'on n'a réusé pas à découvrir l'autre». c, Tzvetan Todorov, *La conquête de l'Amérique, la question de l'autre* Seuil, 1982, 278 p.

Femmes dans les conseils législatifs

De Paris au pays de Vaud, une même proposition pour introduire la parité

EN SUÈDE, 43% des sièges de l'Assemblée nationale sont occupés par des femmes. En France, 5,5%. A défaut d'une parité inscrite dans les faits, la France s'est dotée d'un Observatoire de la parité qui ne peut qu'«observer» que la France est dernière sur la liste des statistiques européennes, même derrière les pays méditerranéens.

Au nom de l'Observatoire, Gisèle Halimi a déposé un rapport qui mérite attention. Elle clarifie d'abord la terminologie. Les quotas, dont le pourcentage a toujours un côté arbitraire, peuvent être le fait des partis politiques; ils sont un des éléments de la composition d'une liste. On voit mal en conséquence comment le législateur pourrait les imposer. En revanche, la parité est une notion claire qui s'appuie sur cette évidence que la société, dont les parlements doivent être le reflet, est composée à parité d'hommes et de femmes. Les communes qui connaissent la participation de tous les citoyens dans les

conseils (conseil général chez les vaudois) pratiquent naturellement la parité. Les Landsgemeinde sont devenues paritaires. Les parlements devraient donc être constitués, selon la même logique, à parité d'hommes et de femmes.

On rappellera la proposition de *Domaine Public*: les citoyens (hommes et femmes confondus en tant qu'électeurs) élisent dans la concurrence démocratique les hommes, à partir des listes hommes et les femmes, à partir des listes femmes. Le nombre de sièges à repourvoir est de 50% hommes et 50% femmes.

Cette proposition, valable uniquement pour les parlements, est la seule qui puisse être constitutionnellement fondée. C'est la conclusion à laquelle est arrivée Gisèle Halimi dans le rapport remis à Alain Juppé.

Espérons que ce détour par Paris attirera l'attention sur la proposition de *Domaine public*. Un canton aurait la

compétence de l'expérimenter. La Constitution vaudoise va être révisée. Ce serait l'occasion de faire cette «révolution» qui innove dans la clarté et la logique. ag

En coulisses

DURE SEMAINE POUR Gertrud Erisman, d'ordinaire efficace et imperturbable porte-parole de l'UBS: deux jours après avoir avoué publiquement comment un vigile était devenu un héros en faisant les corbeilles à papier de la banque, elle doit confirmer que l'UBS perd son troisième A au classement de l'agence Standard & Poor's, pour cause de moindre qualité des débiteurs sur le marché suisse. Au soulagement des actionnaires, cela ne devrait pas avoir d'influence sur les cours en bourse.

LA MÊME AGENCE S & P classe aussi les pays d'après leur solvabilité. Deux ans après la crise financière du Mexique, l'Amérique latine revient aux points. Les investisseurs qui gardent un certain goût du risque peuvent désormais faire quelques placements spéculatifs au Chili, en Argentine et au Brésil, où l'inflation est désormais maîtrisée, avec de nombreux prix de détail à la baisse. Les plus grandes entreprises de notre pays, traditionnellement troisième plus gros investisseur étranger au Brésil, voient leur fidélité récompensée.

EN SA QUALITÉ de président de l'important groupe parlementaire pour le tourisme et les transports, le conseiller national Dumeni Columberg (PDC/GR) compte bien emmener la troupe habituelle des députés-voyageurs pour leur course annuelle... en Corée. Il s'agit de voir «le pays du bond en avant», en visitant notamment «l'usine ultramoderne de la construction automobile Hyundai et un chantier naval de la même entreprise». D'ici le 7 mai, l'ordre devrait régner à nouveau à Pusan.

ASSURANCE MALADIE

L'arrosoir et les jardiniers

LA LOI SUR l'assurance maladie a eu un mérite essentiel: ce ne sont plus les caisses-maladie qui touchent les subventions fédérales, mais les individus. La Confédération verse ainsi les subsides pour les personnes à revenu modeste aux cantons qui redistribue la somme. Le pro rata est calculé par la Confédération et déterminé par deux critères: le facteur de richesse du canton et pour 97 l'indice des primes cantonales. Plus la somme allouée par la Confédération est utilisée et plus la part cantonale est élevée. La subsidiarité dans la prise en charge des primes pour les personnes à revenu modeste a poussé certains cantons à l'avarice. Des cantons alémaniques, tels Zurich n'ont utilisé que le 50% de l'argent de la Confédération. Pour 1996, celle-ci a pu ainsi économiser 468 millions.

Cette situation avait poussé Christiane Brunner, conseillère aux Etats, à interpeller le gouvernement sur les aberrations que suscitait la mise en applica-

tion de la loi. Elle avait alors proposé que cet argent soit distribué aux familles avec enfants qui subissaient durement l'augmentation des primes d'assurance maladie. Mais la Confédération avait alors répondu que l'application ciblée de la loi n'était pas possible et qu'elle n'avait pas le pouvoir d'obliger les cantons à utiliser la totalité des subsides fédéraux.

Une solution semble aujourd'hui possible. En effet la commission du Conseil national emboîte le pas des syndicats et reprend ses propositions. Elle exige le versement de ces subsides fédéraux non utilisés à tous les assurés via les caisses-maladie. Dans l'intérêt de ces derniers, la commission du National propose au Parlement de recourir au principe de l'arrosoir: obliger les caisses à compter les 468 millions, soit 70 fr. par assurés dans le montant des primes.

Cette solution à portée de main réglerait tout le monde. gs

Alberto Nessi, lyrique engagé

Alberto Nessi, poète tessinois, voit son livre *Il colore della malva réédité dans une présentation bilingue français-italien. Le poète, qui aime l'ombre de l'été et ses songes souriants décrit le monde des vaincus, des marginaux, des exclus. Par la beauté de ses textes, il réhabilite l'ordinaire.*

GRÂCE À UNE traduction récente, les lecteurs francophones ont désormais accès à l'œuvre d'un des plus grands poètes et chroniqueurs tessinois contemporains, Alberto Nessi. *Il colore della malva* est paru à Bellinzzone, chez l'éditeur Casa-grande, en 1992. Les éditions Empreintes consacrent aujourd'hui le troisième volume de leur collection «Poche Poésie» à une édition bilingue de ce recueil. Deux traducteurs reconnus, Ch. Viredaz (traducteur des proses de Nessi, *Terra Matta* et *Le Train du soir*) et Jean-Baptiste Para (rédacteur en chef adjoint de la revue française *Europe*) se sont associés pour rendre – avec liberté et sensibilité – le ton étrange et comme brisé du texte italien. Un préface très documentée du professeur Jean-Jacques Marchand situe dans leur contexte les écrits de Nessi.

Des vies minuscules

Le ton du recueil est donné par le langage familier et imagé, en apparence banal mais riche de détours et de symboles. Triviale parfois, cette parole l'est, mais de manière délibérée, afin de rompre avec l'idéalisme de toute poésie abandonnée à ses propres excès lyriques. Ainsi, dans la section intitulée «Gens d'ici» (*Gente di paese*), Alberto Nessi donne-t-il fictivement la parole aux exclus, vieillards esseulés ou ivrognes en perpétuel monologue, vies minuscules d'une province égarée. Peu à peu apparaît une force de résistance incarnée, contre le monde, par ces gens de peu. A travers leurs existences, plaintes, regrets ou petits plaisirs dans le naufrage, la cruauté du monde se fait jour, presque anéantie toutefois par les signes tenus d'une nature réparatrice. L'infra-ordinaire apparaît sous l'ordinaire et le réhabilite. La toile de fond, c'est la mort, dont le mauve est la couleur.

A l'instar de Pasolini auquel sa poésie pourrait l'apparenter, Nessi développe toute sa force dans le poème narratif qui met en scène sans ambages les circonstances de la vie. Et cela, contrairement à toute une poésie bourgeoise aux motifs charmants et ultra-codés, sans en masquer les dimensions du conflit, de la douleur, de l'injustice. Toujours engagé dans un combat insé-

parablement politique et poétique, ce «je» anxieux – que la confiance n'a pas tout à fait abandonné, malgré tout – fait face à l'inévitable:

«(...) Les hauts-parleurs répandront leurs mensonges/mais je n'écouterai que les mots des orvets/dans les paragraphes où venaient se nicher/ceux que l'alcool a ravagés/

Viendront les vendeurs de bouillons/mais la caresse de mes doigts/sera pour les cailloux avides de lumière. (...)»

Nessi a également signé des textes plus strictement en prise sur l'actualité sociale: ainsi en est-il de sa collaboration à l'ouvrage documentaire publié sous les auspices de la FTMH, *Jour ouvrable* (Editions d'en bas, 1996), rendant compte d'une journée dans le monde des travailleurs helvétiques.

Jérôme Meizoz

Alberto Nessi, *Il colore della malva, La Couleur de la mauve*, traduit de l'italien par Ch. Viredaz et J.-B. Para, Lausanne, Empreintes, Poche Poésie, 1996, 187 p.

Médias

AVEC DU RETARD, le numéro 0 du nouveau journal bilingue du PDC suisse a paru. Le nom: *La Gazette*. Le gros titre de la page 1: Le PDC gouverne la Suisse en 1997!

L'HEBDOMADAIRE DOMINICAL *Sonntags-Zeitung* a publié un supplément magazine à l'occasion de son dixième anniversaire. Ce lancement réussi a coûté 100 millions avant de devenir rentable après six années de parution. L'information est certainement sérieuse puisqu'elle a paru dans le *TagesAnzeiger*, du même éditeur.

TROIS FOIS PAR SEMAINE le *TagesAnzeiger* contient un *Stellenanzeiger* plus ou moins volumineux selon l'état du marché du travail. Celui du jeudi 16 janvier comptait 52 pages. Est-ce l'hirondelle qui annonce le printemps? A suivre.

LE PARTI LIBÉRAL genevois lance son nouveau journal et cherche un rédacteur en chef à mi-temps.

cfp